



Les cantons de Suisse occidentale et latine s'opposent à l'initiative dite « pour les familles »

À l'instar du Conseil fédéral et du Parlement, la Conférence des directeurs cantonaux des finances de Suisse occidentale et latine rejette l'initiative de l'Union démocratique du centre (UDC) dite « pour les familles ». Celle-ci entraînerait des pertes fiscales importantes et créeraient des injustices notamment au détriment des familles modestes.

L'initiative entraînerait un manque à gagner de quelque 390 millions de francs par an s'agissant de l'impôt fédéral direct, dans l'hypothèse où les déductions actuelles pour frais de garde, à hauteur de 10'100 francs par enfant et par an, seraient maintenues. Au niveau des impôts cantonaux et communaux, les pertes de recettes pourraient être estimées à près d'un milliard de francs. Pour limiter ces pertes considérables, une réduction des déductions actuelles ou une réduction des prestations à la population et aux familles pourrait s'imposer, ce qui détériorerait la situation des plus précaires, notamment des familles monoparentales.

Déductions injustifiées

Les parents gardant eux-mêmes leurs enfants accomplissent un travail important et louable envers leur famille et l'ensemble de la société. S'ils renoncent certes à un revenu supplémentaire, la famille échappe à une augmentation de son revenu imposable. Ils n'ont pas non plus de dépenses supplémentaires qui justifieraient un allègement. A titre de comparaison, les personnes qui travaillent à proximité immédiate de leur domicile ne peuvent pas soustraire de leur revenu des frais de transport qu'ils ne supportent pas.

Les déductions pour frais de garde permettent d'éliminer le désavantage fiscal dont pâtissaient les couples qui confient la garde de leurs enfants à des tiers. Ces derniers, du fait de leurs frais de garde, ont en effet, à revenu égal, une capacité économique inférieure aux couples s'occupant eux-mêmes de leurs enfants et dont seul un des conjoints exerce une activité lucrative.

Enfin, en raison de la progressivité de l'impôt, seule une minorité de la population, la plus aisée, bénéficierait véritablement de l'initiative.

Pour les raisons qui précèdent, la Conférence des directeurs cantonaux des finances de Suisse occidentale et latine rejette l'initiative de UDC « Initiative pour les familles : déductions fiscales aussi pour les parents qui gardent eux-mêmes leurs enfants ».

Sion, le 11 novembre 2013

Renseignements complémentaires

Maurice Tornay, Chef du Dpt des finances et des institutions du Canton du Valais, président de la Conférence latine des directeurs cantonaux des finances, 027 606 50 00

Pascal Broulis, Chef du département des finances et des relations extérieures du Canton de Vaud, 021 316 20 01